

Extrait du Manhajulhaqq.com / Le Coran, la Sounnah sur la voie des anciens pieux

<http://manhajulhaqq.com/spip.php?article840>

Le rappel d'Allâh par la langue dans tous les domaines...

- Leçon Bénéfique

Date de mise en ligne : mercredi 20 septembre 2017

**Copyright © Manhajulhaqq.com / Le Coran, la Sounnah sur la voie des
anciens pieux - Tous droits réservés**

BismiLLehi ar-Rahmâni ar-Rahîm

SHEikh al-Islâm Ibn Taymiyyah (rahimahullâh) a dit : « En outre, il faut se rendre compte que tout ce que la langue exprime ou le coeur imagine peut être un moyen de se rapprocher d'Allâh, comme la recherche de la science ou l'enseignement, enjoignant ce qui est convenable et interdisant ce qui est blâmable, est une forme de rappel d'Allâh [Dhikr]. Par conséquent, le fait d'apprendre la science bénéfique après l'accomplissement des tâches obligatoires, ou le fait de se joindre à une assemblée pour apprendre ou enseigner, qu'Allâh et son Messager ont appelé « Fiqh » qui est la compréhension, fait partie de ce qui est meilleur en termes de rappel d'Allâh. »

Le rappel d'Allâh - 'Azza wa Djal - n'est pas limité à l'évocation par la langue de manière bien connue que l'on nomme rappel. Bien au contraire, cela entre dans ce qui est employé par la langue permettant de se rapprocher d'Allâh - 'Azza wa Djal, en termes d'apprentissage ou d'enseignement, de commandement du bien et de la condamnation du blâmable, toutes ces choses font partie du rappel d'Allâh.

Lorsque tu enseignes la science, tu es dans le rappel d'Allâh ; lorsque tu apprends la science en écoutant cette dernière, tu es dans le rappel d'Allâh ; lorsque tu commandes le bien, tu es dans le rappel d'Allâh, et lorsque tu condamnes le blâmable, tu es aussi dans le rappel d'Allâh. Tu es ainsi dans le rappel d'Allâh. Tel est le rappel complet d'Allâh, où la personne doit s'efforcer de dire par sa langue tout ce qui la rapprochera d'Allâh de manière légiférée. Que ce soit dans le domaine de l'enseignement, ou dans le domaine de l'apprentissage, ou du commandement du bien ou de la condamnation du blâmable, ou dans d'autres domaines bien connus de rappel par la langue. [1]

[1] Charh al-Wasiyyah as-Sougrâ du SHEikh Souleimân ar-Rouheilî, p.168